

Pendant ses 2 premières années d'activité, Aguila a reçu divers prix et récompenses de la part du monde du tourisme ou de la création d'entreprise.

TROPHEE DU CHALLENGE DU NOUVEL ENTREPRENEUR APS - 26 mars 2008



Le 26 mars 2008, Aguila a reçu à Paris le 11^{ème} Trophée du Challenge du Nouvel Entrepreneur décerné par l'APS (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme). Après un peu plus d'un an d'existence, ce Trophée est une véritable reconnaissance pour Aguila qui voit ainsi récompenser son sérieux en termes de gestion, de relation client et d'organisation de voyages.

GRAND PRIX DE LA TPE - 5 décembre 2007

Destiné aux entreprises de 0 à 9 salariés, le Prix de la TPE (Très Petite Entreprise) récompense une entreprise du Languedoc-Roussillon pour son inventivité, sa gestion, son innovation, son équipe, la qualité de son service au client et son savoir-faire. Pour sa 5^{ème} édition, le Prix de la TPE a été remis à Aguila.



MERCURES HEC - 13 décembre 2006



Ce grand rendez-vous annuel de l'entrepreneuriat, organisé par HEC, récompense parmi une cinquantaine de candidatures, un entrepreneur dans chacune des catégories suivantes: projet, création récente, jeune entreprise et reprise. En 2006, le jury des Mercures de la catégorie "création récente", composés d'entrepreneurs et de chefs d'entreprises, a choisi Aguila pour son originalité et ses perspectives de développement. Le Trophée a été remis par Jean-Pierre Denis, président d'Oséo, le 13 décembre 2006 à Séverine Lacroix, diplômée HEC et cogérante de la société.

PROGRAMMES PACTE et SICE - 2003 et 2006



Le Programme PACTE (Programme d'Appui à la Création et Transmission d'Entreprise) a été mis en place par la région Languedoc-Roussillon pour aider les entreprises les plus innovantes de son territoire dans leur développement.

Aguila a été choisi pour bénéficier du programme Pacte 2006.



Aguila a été également choisi dans le cadre du programme SICE, mis en place par l'Union Européenne, via le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) en partenariat avec la région Languedoc Roussillon. **Ce programme, exclusivement réservé aux entreprises innovantes, a été accordé à Aguila dans le cadre du programme régional d'actions innovatrices 2003-2005.**

CONCOURS TOP CREATION - 2005

Aguila a obtenu en mai 2005, la 2^{ème} place du Concours Top Création, premier concours à la création d'entreprise dans le secteur du voyage.

